

TASTIN'France 2023

Kenya, Cameroun, Nigeria

19 au 24 juin – Nairobi, Douala, Lagos

TEAM
FRANCE
—EXPORT—



ATTENTION

Subvention du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
attribuée sous réserve de l'adoption du Programme
Régional Export 2023

CET ÉVÉNEMENT EST PROPOSÉ A LA PROGRAMMATION RÉGIONALE EXPORT 2023 ET BÉNÉFICIERA DU DISPOSITIF « 1 2 3 EXPORT » QUI VOUS PERMET DE :



Bénéficier d'une subvention régionale pouvant aller jusqu'à 50 % sur l'ensemble du dispositif pour les entreprises éligibles*.



Assurer votre montée en compétence à l'international en participant à des ateliers thématiques.



Optimiser votre participation et consolider votre développement à l'export grâce à un accompagnement personnalisé de Team France Export.

» « 1 2 3 EXPORT » MODE D'EMPLOI

1 - AVANT L'OPÉRATION

Participez à un atelier de 3 heures sur un des sujets suivants (mixte présentiel ou visioconférence) :

- Animer et engager son réseau de vente à l'international (agents, distributeurs, etc...)
- « Buyer Persona » : identifier ses clients types pour redéfinir sa stratégie marketing et commerciale
- Collaborer avec des influenceurs pour développer votre business
- Communication digitale : gagner en visibilité et faire passer les bons messages
- 3 mn pour convaincre : créer un pitch impactant et convaincre son auditoire
- 3 mn pour convaincre : repenser ses slides de présentation
- Les bonnes méthodes pour générer des leads qualifiés avec LinkedIn
- Les méthodes clés pour convertir ses prospects en clients
- Repenser son contrat commercial dans un environnement changeant

2 - L'OPÉRATION

Prestations (sous réserve d'éligibilité*) Réservé aux entreprises de la Région Nouvelle-Aquitaine, hors grand groupe et leurs filiales	TEAM FRANCE —EXPORT—	Montant HT	Montant TVA	Subvention/ Montant HT après déduction subv	Net à payer TTC
Package spécial Nouvelle-Aquitaine : - Tastin'France – Evènement de promotion 3 étapes : Nairobi, Douala, Lagos (valeur 2 800 € HT) - Formation en amont et suivi post-opération, par la Team France Export Nouvelle-Aquitaine (valeur 600 € HT)		3 400,00 €	680,00 €	Subv Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine* 1 700,00 €	2 380,00 €
				1 700,00 €	
Package spécial Nouvelle-Aquitaine : - Tastin'France – Evènement de promotion 2 étapes : (valeur 2 200 € HT) □ Nairobi/Douala □ Nairobi/Lagos □ Douala/Lagos		2 800,00 €	560,00 €	Subv Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine* 1 400,00 €	1 960,00 €
- Formation en amont et suivi post-opération, par la Team France Export Nouvelle-Aquitaine (valeur 600 € HT)				1 400,00 €	

TASTIN'France 2023

Kenya, Cameroun, Nigeria

19 au 24 juin – Nairobi, Douala, Lagos



Package spécial Nouvelle-Aquitaine :				
- Tastin'France – Evènement de promotion 1 étape : (valeur 1 500 € HT) <input type="checkbox"/> Nairobi <input type="checkbox"/> Douala <input type="checkbox"/> Lagos		2 100,00 €	420,00 €	Subv Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine* 1 050,00 €
- Formation en amont et suivi post-opération, par la Team France Export Nouvelle-Aquitaine (valeur 600 € HT)				1 050,00 €
Option : Suivi de contacts post opération Cameroun		650,00 €	130,00 €	-
Option : Suivi de contacts post opération Kenya		650,00 €	130,00 €	-
Option : Suivi de contacts post opération Nigeria		650,00 €	130,00 €	-
				780,00 €
				780,00 €
				780,00 €

(*) Régime d'aide applicable :

➤ Votre entreprise est une TPE-PME (< 250 employés, CA < 50M€, bilan < 43M€) :

- Dans l'hypothèse où vous bénéficieriez d'un Chèque Relance Export attribué à cette prestation : la présente subvention accordée par la région Nouvelle-Aquitaine relève du régime exempté de notification n°SA.59106 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2023.
- Dans l'hypothèse où vous ne bénéficieriez pas d'un Chèque Relance Export, la présente subvention accordée par la Région Nouvelle-Aquitaine relève :
 - soit du règlement n°1407/2013 « de minimis » de la Commission européenne. Chaque bénéficiaire de la subvention devra s'assurer, avant de s'inscrire au présent évènement, que le montant total des aides perçues sur 3 exercices fiscaux ne dépasse pas 200 000 €.
 - soit du « régime cadre temporaire pour le soutien aux entreprises » SA.56985 (2020/N) dans le contexte de la crise du COVID-19 (modifié par l'amendement SA.57299). Chaque bénéficiaire de la subvention devra s'assurer, avant de s'inscrire au présent évènement, que l'ensemble des aides octroyées ne dépasse pas le plafond maximal autorisé (800 000 € par entreprise / 120 000 € par entreprise du secteur de la pêche et de l'aquaculture / 100 000 € par entreprise du secteur de la production primaire de produits agricoles).

➤ Votre entreprise est une ETI (< 5 000 employés, CA < 1,5Mds€, bilan < 2Mds€) :

La présente subvention accordée par la Région Nouvelle-Aquitaine entre dans le cadre :

- soit du règlement n°1407/2013 « de minimis » de la Commission européenne. Chaque bénéficiaire de l'aide devra s'assurer, avant de s'inscrire au présent évènement, que le montant total des aides perçues sur 3 exercices fiscaux ne dépasse pas 200 000 €.
- soit du « régime cadre temporaire pour le soutien aux entreprises » SA.56985 (2020/N) dans le contexte de la crise du COVID-19 (modifié par l'amendement SA.57299). Chaque bénéficiaire de la subvention devra s'assurer, avant de s'inscrire au présent évènement, que l'ensemble des aides octroyées ne dépasse pas le plafond maximal autorisé (800 000 € par entreprise / 120 000 € par entreprise du secteur de la pêche et de l'aquaculture / 100 000 € par entreprise du secteur de la production primaire de produits agricoles).

➤ L'entreprise ne doit pas appartenir à un groupe ne respectant pas ces critères

➤ Le bénéficiaire de la subvention doit être une entité localisée en Nouvelle-Aquitaine (production/fabrication, savoir-faire)

➤ L'entreprise doit avoir des fonds propres positifs et supérieurs au montant de la subvention attendue

➤ L'entreprise ne doit pas faire l'objet d'une procédure judiciaire

➤ Le participant à l'opération doit parler anglais

➤ Et attention, une même opération ne peut pas bénéficier de plusieurs aides financières (ex : CAP INTERNATIONAL, FRANCE AGRIMER, ...) excepté le CHEQUE RELANCE EXPORT.

3- APRÈS L'OPÉRATION

Faites le bilan de votre participation avec votre conseiller référent Team France Export Nouvelle-Aquitaine et anticipez vos prochaines actions.

➤ PLUS D'INFORMATIONS

Contactez votre référent Team France Export ou l'équipe 123 EXPORT

par mail 123export@nouvelle-aquitaine.cci.fr afin de vérifier votre éligibilité et procéder à votre inscription.